

Note de service n°1 - Annexe
Liste des textes officiels de référence

- La circulaire 97-178 du 18 septembre 1997 relative à la surveillance et la sécurité des élèves dans les écoles maternelles et élémentaires publiques.
- La circulaire n° 2009-154 du 27 octobre 2009 relative à l'information des parents lors des accidents scolaires.
- La circulaire 2012-201 du 18 décembre 2012 relative au dispositif « plus de Maîtres que de classes ».
- La circulaire 2012-202 du 18 décembre 2012 relative à l'accueil des élèves de moins de trois ans à l'école maternelle
- Le décret 2013-77 du 24 janvier 2013 sur l'organisation du temps scolaire des écoles primaires.
- La circulaire 2013-017 du 6 février 2013 sur l'organisation du temps scolaire dans le premier degré et des activités pédagogiques complémentaires.
- La circulaire 2013-019 du 4 février 2013 sur les obligations de service des enseignants.
- L'arrêté du 1^{er} juillet 2013 relatif à la formation des enseignants ainsi qu'au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.
- Le décret 2013-682 du 24 juillet 2013 relatif aux cycles d'enseignement à l'école primaire et au collège.
- Le décret 2013-683 du 24 juillet 2013 définissant la composition et les modalités de fonctionnement du conseil école-collège.
- La circulaire 2013-100 du 13 août 2013 de lutte contre le harcèlement à l'école.
- La circulaire 2013-144 du 6 septembre 2013 présentant la charte de la laïcité à l'école.
- Le pacte pour la réussite éducative du 6 novembre 2013.
- La circulaire 2014-077 du 4 juin 2014 sur la refondation de l'Éducation Prioritaire.
- La circulaire 2014-081 du 18 juin 2014 édictant les recommandations pour la mise en œuvre des programmes.
- Le circulaire 2014-088 du 9 juillet 2014 définissant le règlement type départemental des écoles maternelles et élémentaires publiques.
- La circulaire 2014-107 du 28 août 2014 précisant le fonctionnement des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) et missions des personnels qui y exercent.
- Le décret n° 2014-1376 du 18 novembre 2014 relatif à la prévention de l'absentéisme scolaire.
- Le décret n° 2014-1377 du 18 novembre 2014 relatif au suivi et à l'accompagnement pédagogique des élèves.
- La circulaire interministérielle n° 2014-159 du 24 décembre 2014 relative à la prévention de l'absentéisme scolaire.
- La circulaire n° 2015-016 du 22 janvier 2015 relative à la mise en œuvre du P.A.P.
- La circulaire n° 2015-003 du 20 janvier 2015 relative à la mise en œuvre de la politique éducative en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons à l'École
- L'arrêté du 6 février 2015 relative au P.P.S.
- L'arrêté du 6 février 2015 relative au GEVA-sco.
- La circulaire n° 2015-086 du 11 juin 2015 relative aux fournitures scolaires.
- L'arrêté du 1^{er} juillet 2015 et la circulaire n° 2013-073 du 3 mai 2013 sur le P.E.A.C.
- L'arrêté du 9 juillet 2015 relatif à l'attestation du « Savoir nager »
- La circulaire n° 2015-129 du 21 août 2015 relative aux U.L.I.S. école.
- La circulaire n° 2015-176 du 28 octobre 2015 relative aux Sections d'Enseignement Général et professionnel adapté.
- L'arrêté du 9 Novembre 2015 relatif aux horaires d'enseignement dans les écoles maternelles et élémentaires
- La circulaire n° 2015-206 du 25 novembre 2015 relative aux mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires suite aux attentats.
- L'arrêté du 31 décembre 2015 relatif au contenu du livret scolaire de l'école et du collège.
- Le décret n° 2015-1929 du 31 décembre 2015 relatif à l'évaluation des acquis scolaires des élèves et au livret scolaire à l'école et au collège.
- L'arrêté du 31 décembre 2015 relatif au modèle national de la synthèse des acquis scolaires de l'élève à l'issue de la dernière année de scolarité à l'école maternelle

- La circulaire n° 2016-008 du 28 janvier 2016 relative à la mise en œuvre du parcours santé pour tous les élèves.
- La circulaire n° 2016-092 du 20 juin 2016 relative au parcours citoyen de l'élève.
- La circulaire n° 2016-117 du 8 août 2016 relative au parcours de formation des élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires.
- circulaire n° 2016-153 du 12-10-2016 relative à l'éducation à la sécurité routière du cycle 1 au cycle 3.
- La circulaire n° 2016-201 du 13 décembre 2016 relative aux chorales scolaires.
- La circulaire n° 2017-045 du 9 mars 2017 dite « circulaire de rentrée 2017 ».
- La circulaire n° 2017-050 du 15 mars 2017 relative à l'amélioration du dispositif de remplacement.
- Le Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques

Ces textes sont essentiels et régissent le fonctionnement des écoles publiques. Ils doivent être connus des enseignants. Les directrices et directeurs des écoles de la circonscription seront régulièrement informés, durant l'année scolaire, de la parution des nouveaux textes officiels, toutefois, il est recommandé de s'abonner en ligne sur le site du Ministère de l'Éducation nationale à la lettre de diffusion du Bulletin Officiel.